

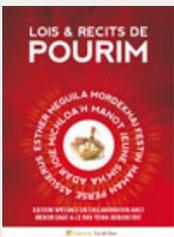


Traité Erkhin

Michna 4 - Chapitre 1

הָאִשָּׁה שֶׁהִיא יּוֹצֵאָה לְהַרְג,
אֵין מִמְתִּיבִין לָהּ עַד שֶׁתֵּלֵד;
יֹשְׁבָה עַל הַמִּשְׁבֵּר,
מִמְתִּיבִין לָהּ עַד שֶׁתֵּלֵד.
הָאִשָּׁה שֶׁנֶּהְרָגָה,
נֶהְנִין בְּשַׁעֲרָה;
בְּהֶמָּה שֶׁנֶּהְרָגָה,
אֲסוּרָה בְּהֶגְיָה:

[Dans le cas d'une] femme enceinte qui est emmenée [par le tribunal] pour être exécutée, [le tribunal] n'attend pas qu'elle accouche pour l'exécuter. [Au contraire, elle est tuée immédiatement. Mais en ce qui concerne] une femme [emmenée pour être exécutée] qui était assise sur la table de travail [hamashber] [le tribunal] attend pour [l'exécuter] jusqu'à ce qu'elle accouche. [Dans le cas d']une femme qui a été tuée [par la peine capitale imposée par un tribunal], on peut tirer un bénéfice de ses cheveux. [Mais dans le cas d']un animal tué [suite à une exécution imposée par un tribunal, par exemple pour avoir encorné une personne, il est interdit] de tirer profit [de l'animal].



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."